Observation.

Conduit artificiel-Extérieur des Larmes.

Monsieur de Roussy, Lieutenant de Roi et commandant de la place à la Rochelle, reçut un coup de feu à la bataille de Rosbak, lequel, outre la destruction de l'œil gauche, brisa les os du canal nazal du coté opposé.

Le conduit naturel des larmes du sac Lacrymal dans le nez n'ayant pu être retabli, et M. de Roussy n'ayant pas jugé à propos d'en faire pratiquer un artificiel à travers la consolidation des os de cette partie, il en est résulté que, depuis la cicatrisation de ses plaies en 1758, le sac Lacrymal n'avoit pu être vuidé que par les conduits et les points Lacrymaux; et cela, au moyen d'une compression toujours plus ou moins laborieuse, plus ou moins longue et souvent réitérée dans le cours de la journée.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Cet état a du causer, et a, en effet produit de fréquents phlegmons qui se sont toujours terminés par la suppuration. Ces anchilops ont toujours été ouverts soit spontanément, soit par un coup de lancette, et ils avoient été toujours pansés simplement et à plat.

Les parties relâchées par la suppuration, étoient bientot dégorgées, jusques à un certain point; peu de jours suffisoient pour guérir la plaie extérieure; les larmes, plus ou moins épaisses, plus ou moins chargées de matières purulentes reprenoient leurs cours par les points lacrymaux, au moyen de la pression, comme il est dit ci-dessus,

jusqu'à ce qu'une nouvelle inflammation déterminât la formation d'un nouvel abcès.

Ces accidents se rapprochoient de plus en plus: en sorte qu'après avoir laissé plusieurs années d'intervalle dans les premiers tems, les quatre à cinq derniers se sont reproduits à environ à 12, 15 à 18 mois d'intervalle de l'un à l'autre.

Appellé après l'ouverture et le premier pansement de l'anchilops arrivé en 1786, j'exposai mon opinion: elle consistoit à ce que le fonds du sac lacrymal, le fonds de l'ulcère fut pansé Méthodiquement et qu'il fut ménagé aux larmes une issue artificielle, afin de pouvoir espérer de mettre M. de Roussy à l'abri des retours si fréquents d'une maladie d'autant plus à charge, qu'indépendamment de la fievre, des vives douleurs, &c. inséparables d'un phlegmon, ils pourroient à la fin causer des accidents beaucoup plus graves, tels que la carie, d'autant que les callosités du sac lacrymal et des parties adjacentes, déja très anciennes, étoient fort notables... ..... cependant le traitement usité jusqu'alors fut suivi.

Rappellé au mois de 7bre 1787, M. de Roussy s'est d'autant plus facilement déterminé à faire ce que je jugerois à propos que mon opinion lui avoit été confirmée par une consultation de M. — Grandjean.

je profitai de l'ouverture spontanée de l'Anchilops (d'où il avoit sorti une espece de bourbillon) que je trouvai suffisante pour panser convenablement le fonds de l'ulcère, pour la fin que je m'étois proposée. Deux petits bourdonnets liés, trempés dans du vin miellé,

dans lequel je délayois, parfois, très-peu d'onguent aegyptiac, assujettis par un petit emplâtre aglutinatif, formoient tout l'appareil. L'un de ces bourdonnets étoit porté au fonds, et par l'autre, qui étoit le plus long, je me rendois maître de la voie extérieure. À ce dernier j'ai quelquefois substitué, soit l'éponge préparée, soit un bout de corde à boyau, et par intervalle, j'ai fait de légères injections avec le vin miélé.

Au moyen de ce traitement, j'ai eu la satisfaction de voir le fonds de l'ulcère se déterger, et les callosités dont j'ai parlé ci-dessus se fondre et se dissiper totalement.

Pour porter cette espèce de cure au dégré de perfection dont elle étoit susceptible, il falloit, suivant moi, ménager aux larmes un conduit artificiel-extérieur, et en le conservant, leur faciliter un cours libre et habituel, d'autant que par leur séjour dans le sac lacrymal, elles reproduiroient bientôt les mêmes accidents. Ce que j'ai pu immaginer de plus propre à remplir cette double intention, sont de petites canules de gomme élastique. j'en ai — donné les forme et dimensions au Sr. Bernard, auteur des sondes de cette matière; M. de Roussy a commencé à s'en servir dans les premiers jours de 9bre. dernier, et le succès n'a, jusques — à présent, rien laissé à désirer.

Académie nationale de médecine Bibliothèque

M. de Roussy avoit, dans le tems le plus calme, un embarras permanent au grand angle de l'oeil, causé par les callosités dont j'ai parlé. il lui falloit un grand nombre de fois par jour presser, plus ou moins laborieusement, le sac lacrymal, ainsi que cela a été dit plus haut, et sa vue étoit très fréquemment troublée soit par la surabondance, soit par le reflux des larmes qui obscurcissoient la

la Cornée. Depuis l'usage des petites canules, rien de tout cela:
M. de Roussy se trouve à cet égard, comme s'il n'avoit rien, c'est son expression. En effet, la petite canule puise les larmes dans le sac lacrymal et remplace, à cet égard, le canal nazal; au moyen de quoi, toutes les autres parties de l'oeil restent dans leur état naturel, et la vue est constamment nette. A son lever, M. de Roussy ôte la canule, la nétoie, reste sans rien le tems qu'il garde l'appartement, la remet lui même avec la plus grande facilité, la couvre d'une mouche, qui suffit pour l'assujettir; les larmes, qui sont depuis près de six mois fort claires, suivent cette route artificielle sans difficulté et exigent beaucoup moins de soins et d'assujettissement pour les essuyer que pour un léger Epiphora et n'en ont pas les inconvénients.

Au reste, j'ai exhorté M. de Roussy de ne point abandonner, absolument, l'usage des canules, crainte que le canal artificiel qu'elles entretiennent ne fût bientôt obstrué, et qu'il ne perdît par là, tout le fruit de le traitement.

Ci-joint une des canules dont il s'agit. j'en avois d'abord demandé de longueur et volume différents: celle-ci, s'est trouvée un peu trop menue, et surtout, trop courte. il ne faut pas qu'elles soient au dessous de cinq lignes, ou très-peu de chose au dessus.

M. de Roussy a pris la peine de lire la présente observation, et c'est de son consentement que j'ai l'honneur de l'adresser à l'académie Royale de Chirurgie.

à la Rochelle le 8 juin 1788.

Chabaude Greffier de M.
~~le pr.~~ Ch.en du Roi, ch.en en chef
des hôpitaux de St. Louis, du dépôt de
mendicité, des Dames hospitalières, &c.